



Clubeee

Entreprises Est Ensemble

Club des Entreprises d'Est Ensemble

CHARTRE DU CLUB

« Business, Convivialité et Lien au Territoire »

Version constitutive du 19/05/2016

Préambule

La création du Club des Entreprises d'Est Ensemble répond au besoin des acteurs économiques du territoire Est Ensemble. Il se veut être le support de rencontres et de dynamisme au service de l'activité économique et des citoyens du territoire. Il a été jugé important par les membres fondateurs de se doter d'une charte, afin de se donner une ligne de conduite et des bases communes.

Cette Charte décrit donc les objectifs du Club des entreprises d'Est Ensemble, la définition de ses membres, son fonctionnement, ses valeurs et principes ainsi que son éthique. Elle pourra faire l'objet de modifications une fois par an lors de l'assemblée générale.

La signature de cette Charte se fait à l'adhésion au Club et engage moralement le signataire à respecter les principes et les valeurs suivantes.

1 Les objectifs du Club d'entreprises d'Est Ensemble

- Mieux se connaître sur notre territoire pour mieux travailler ensemble et créer plus de synergies pour nos entreprises et le territoire.
- Accompagner les entrepreneurs et collaborateurs sur leurs compétences métiers par l'organisation de réunions thématiques.
- Conforter et renforcer l'image des entreprises ainsi que celle de l'Etablissement public territorial Est Ensemble.

2 Les membres

Qui sont les membres ?

- Le club d'entreprises est ouvert à toutes les entreprises du territoire Est Ensemble et aux partenaires du développement économique local.
- Les Villes d'Est Ensemble peuvent devenir membres si elles le souhaitent.
- Les entreprises membres du Club doivent être implantées sur une des neuf communes du territoire d'Est Ensemble (ou le dirigeant doit y résider) ou à proximité directe.
- Les membres sont des représentants désignés par la direction de l'entreprise ou de l'organisation membre.

Comment s'acquiert et se perd la qualité de membre ?

- La qualité de membre du Club d'entreprises s'acquiert par le représentant d'entreprise en s'acquittant d'une cotisation annuelle, en signant la présente Charte et en respectant les différents articles.
- La qualité de membre du Club se perd par :
 - la démission
 - le non-paiement de la cotisation après mise en demeure infructueuse
 - le non-respect de la Charte et des principes qui y sont contenus
 - la cessation d'activités de l'entreprise
 - le déménagement de l'entreprise hors du territoire

3 Fonctionnement - Gouvernance

- Le Club des entreprises d'Est Ensemble est porté par et pour ses membres, au bénéfice des entreprises et du territoire. Tout membre du club en est un acteur et un animateur potentiel de ses différentes activités ou événements.
- L'établissement public territorial Est Ensemble, qui a suscité la création de ce Club, participe à son animation et sa coordination. Il est membre de droit du Club des Entreprises d'Est Ensemble.
- En tant qu'association 1901, le club fonctionne avec un bureau et un conseil d'administration chargés de la mise en œuvre des actions décidées collectivement.
- Chaque membre peut donc proposer des actions et aider à leur mise en œuvre.
- Des rencontres régulières, thématiques et/ou conviviales, sont organisées sur un rythme mensuel.
- L'ensemble des échanges entre les membres du club passera par le réseau social CLUBEEE (www.clubeee.fr).

4 Valeurs et principes

- L'objectif du club est la création de valeur collective, ainsi l'entraide professionnelle et la bienveillance sont ses valeurs essentielles.
- Le club fonctionne sur les principes :
 - de partage d'expertise avec les membres du Club
 - d'esprit partenarial
 - de création de valeur collective.
- Le fonctionnement et l'image du club reposent également sur la participation et l'investissement de chacun de ses membres, permettant son rayonnement auprès de l'ensemble des acteurs économiques, du territoire et de la région.

5 Ethique

- L'utilisation abusive du fichier des membres du Club ou de ses partenaires à des fins commerciales est interdite. Le développement de business entre membres se fera dans des cadres prévus à cet effet (groupe dédiés sur la plateforme Clubeee, événements spécifiques...).
- Pas de concurrence déloyale ou captation de clients entre les membres.
- Respect entre tous les membres.
- Confidentialité et respect envers les partenaires
- Assiduité, autant que possible.

Engagement dans le Club des Entreprises d'Est Ensemble

Fait à Est Ensemble, le

Nom de l'entreprise :
Nom et fonction du représentant de l'entreprise :
Coordonnées (adresse postale, téléphone et mail) :
Signature :